

Directives de sélection pour le biathlon

pour la participation aux Championnats d'Europe Open IBU en 2024
à Brezno-Osrblie (SVK), du 21 au 28 janvier 2024

1. Nombre de participants/quotas

Conformément au règlement de l'IBU, le nombre maximal de participants est défini comme suit :

- ▷ Sept femmes
- ▷ Sept hommes
- ▷ Par épreuve, un maximum de six compétitrices et six compétiteurs peuvent prendre le départ, plus les tenantes et tenants du titre de l'édition précédente des Championnats d'Europe Open en sprint, individuel, poursuite et départ en ligne.

2. Sélections

2.1. Dispositions générales

La décision finale concernant la sélection relève du ressort exclusif de la Commission de sélection. Les sélections sont basées en priorité sur les résultats ; en complément, la courbe de forme de l'athlète et l'évaluation de l'entraîneur, ainsi que l'âge et l'état de santé de l'athlète sont pris en compte.

Si la planification des compétitions devait être adaptée en cas de force majeure ou d'événements exceptionnels (par ex. Covid-19), la Commission de sélection se réserve le droit de procéder à des ajustements au niveau des critères de sélection.

2.2. Compétitions de sélection

Font partie des compétitions de sélection l'ensemble des épreuves de Coupe du monde et de Coupe IBU ayant lieu entre novembre 2023 et le 7 janvier 2024.

2.3. Critères de sélection

Légende

CdM Coupe du monde IBU
IC Coupe IBU

Individuel

CdM	1 x top 50	ou
IC	1 x top 15	ou
	2 x rang 16–25	

MAIN PARTNER



PREMIUM PARTNER





GOLD PARTNER



MEDIA PARTNER



EQUIPMENT PARTNER





Équipe

Un relais est composé si deux athlètes féminines et deux athlètes masculins remplissent les critères de sélection individuels. Swiss-Ski définira sur place la sélection idéale de l'équipe.

L'atteinte des critères de sélection n'entraîne pas automatiquement une sélection pour les CE 2024.

2.4. Commission de sélection

La décision de sélection est prise par la Commission de sélection, composée des personnes suivantes :

- ▷ Directrice Ski Nordique
- ▷ Chef Biathlon
- ▷ Entraîneur en chef de l'équipe féminine, respectivement Entraîneur en chef de l'équipe masculine

La ou le médecin compétent du service médico-sportif peut être consulté/e.

Il n'existe aucune possibilité de recours.

2.5. Date de sélection

- ▷ Lundi 8 janvier 2024

3. Publication des sélections

La décision finale relative aux sélections est communiquée comme suit :

- ▷ À l'interne de la Fédération (athlètes, staff, Direction, Présidium, Ski Pool, entreprises Pool, associations régionales) par la Directrice Ski Nordique
- ▷ À l'externe (médias) par le Responsable Communication.

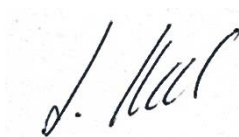
Worblaufen, octobre 2023

Swiss-Ski



Guri Knotten

Directrice Ski Nordique



Lukas Keel

Chef Biathlon